



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme



Scanner le code ci-dessus
pour vérifier la conformité
du diplôme sur www.ffss.fr



28 rue Lacroix, 75017 Paris
Tél : 01 46 27 62 90
www.ffss.fr

CERTIFICAT DE COMPETENCES D'EQUIPIER SECOURISTE – PSE2

Vu le décret n°91-834 du 30 août 1991 relatif à la formation aux premiers secours ;
Vu l'arrêté du 14 novembre 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «premiers secours en équipe de niveau 2» ;
Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour les formations aux premiers secours ;
Vu la décision d'agrément n° PSE 2 - 1710 B 93 délivrée le 17 Octobre 2018 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » ;
Vu le procès verbal F-2020-03327 en date du 20 février 2020;

Le Président,

déclarant que Baptiste SERRET, né le 18 janvier 1999 à Montpellier (34), remplit les conditions exigées

pour l'obtention du certificat de compétences d'équipier - secouriste, conformément aux dispositions de l'arrêté du 14 novembre 2007 modifié susvisé,

délivre à Baptiste SERRET le présent certificat de compétences.

Fait à Paris, le 20 février 2020

Bernard RAPHA